

**MAIRIE de MELLES**



31440 Haute-Garonne  
☎ 05 61 79 41 66 📠 05 61 79 41 41  
E-mail : [mairie-de-melles@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-melles@wanadoo.fr)  
Site internet : [mairie-melles.fr](http://mairie-melles.fr)

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 04 Septembre 2015

Présents : Annie Ayrat, Gérard Amiel, Henri Desplan, J.Michel Desplan, Jacques Pavan, Cédric Sagué, Alain Trey.

Absents excusés : J.Damien Laborde, procuration à Cédric Sagué.

Absent non excusé : J.Guy Dejuan

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 03 Juillet 2015 qui est adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour :

#### 1)ONF coupe exceptionnelle :

A la demande de la commune, L'ONF va procéder à une coupe de bois exceptionnelle en 2016, quartier Quéreilles, sur la parcelle 50P. Coupe de bois sanitaire. En effet, celle-ci permettra de dégager des vieux arbres qui tombent en hiver sur la route d'accès des riverains.

Délibération prise à l'unanimité.

#### 2)Diagnostic accessibilité :

L'Etat vise une politique tendant à rendre accessibles tous les bâtiments accueillant du public. Afin que les communes programment leur Agenda d'accessibilité, la Communauté de communes demande l'approbation d'une convention entre la Communauté de communes et chaque Commune.

Cette convention lui donnera la compétence en vue de choisir un cabinet d'étude qui pourra établir un diagnostic commune par commune et proposer les solutions pour améliorer cette accessibilité par le biais des Agendas d'Accessibilité Programmée. Délibération prise à l'unanimité.

#### 3)Modification des statuts du Syndicat de Télévision Barousse Comminges :

Cette modification nécessite une délibération de chaque Commune mais n'entraîne pas

de changements importants pour notre Commune. Elle concerne essentiellement l'acquisition de la compétence en matière de téléphonie mobile et l'approbation de nouveaux statuts.  
Délibération prise à l'unanimité.

#### 4) Décision Modificative (DM) au Budget :

Dans le Budget 2015 une dépense de 1000€ pour achat d'un poste à souder a été votée. Cet achat est remplacé par l'achat d'un groupe électrogène, nécessaire dans un premier temps à la fabrication de la cabane de Sestagnous.

L'achat du poste à souder sera donc programmé pour 2016.

Le montant de l'achat du groupe électrogène dépasse de 19€ le montant initialement prévu, il faut donc procéder à une opération comptable (DM) pour laquelle la Trésorerie demande l'approbation du Conseil municipal.

#### 5) Soutien à la réouverture de la ligne de train Montréjeau-Gourdan/ Luchon :

Il s'agit ici de prendre une délibération de soutien pour sauver la ligne. Délibération prise à l'unanimité.

#### 6) Planning lancement des travaux :

Projet phare 2016 : rénovation Mairie et place de la Mairie.

Un architecte du CAUE s'est déplacé à la demande de Madame le Maire , il a établi un projet des travaux à réaliser :

Réfection des façades, revoir toute la zinguerie, parvis de la mairie à rénover et à agrandir, place de la mairie à restructurer. Peinture des boiseries .

Enlèvement au premier trimestre 2016 de la cabine téléphonique.

Remise en état de la cage d'escalier, rafraîchissement des peintures intérieures.

Un estimatif sera adressé à la Mairie d'ici fin septembre par l'architecte.

#### Abri matériel communal :

Il serait prévu en continuité du local des cantonniers. Madame le Maire doit rencontrer la DDT et s'informer de la surface autorisée de cet abri (obligation < à 20m<sup>2</sup> ?).

Cédric Sagué est chargé de préparer le dossier pour la DDT.

Madame le Maire est chargée dans le dernier trimestre de faire établir les devis et de s'occuper du financement du projet 2016.(il est envisagé un emprunt sur 10 /15 ans).

#### L'église :

Il était initialement prévu de creuser un drain agricole pour diminuer l'humidité s'infiltrant dans les murs. Cédric Sagué et Jacques Pavan sont chargés d'analyser techniquement la mise en place de cette solution.

Cependant, se rendant sur place, il semblerait que la priorité soit dans un premier temps la rénovation de la zinguerie et les gouttières au niveau d'un pilier face Nord.

Il est convenu de faire appel à un artisan spécialisé en zinguerie pour cette rénovation.

#### Cimetière :

Essai d'un engazonnement sur deux allées d'ici octobre.

Il faut ratisser, semer ce gazon, particulièrement adapté aux conditions difficiles (peu

d'arrosage, gazon raz, peu de tonte...)

Nettoyage des chemins :

Appel sera fait au personnel des sentiers de randonnées de la communauté des communes afin d'intervenir sur 3 sentiers de la commune.

**7) Questions diverses :**

Formation des élus : Madame la Maire met à la disposition du CM le programme de formation des élus.

Lettres anonymes :

Dépôt de plainte et lettre au Procureur de la République et information au Commandant de région.

Cabane de Sestagnous :

Au mois d'août, grâce à l'aide de nombreux bénévoles, il a été procédé avec succès à la construction des fondations.

A partir du 24 Septembre est prévue la construction de la cabane. Il est procédé à un appel à bénévoles et à un appel aux dons de matériel pouvant servir à l'aménagement de la cabane.

Les coûts pour la construction de cette cabane sont raisonnables et ne dépassent pas les montants alloués par l'assurance pour la reconstruction de la cabane.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures30.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Annie Ayrat

